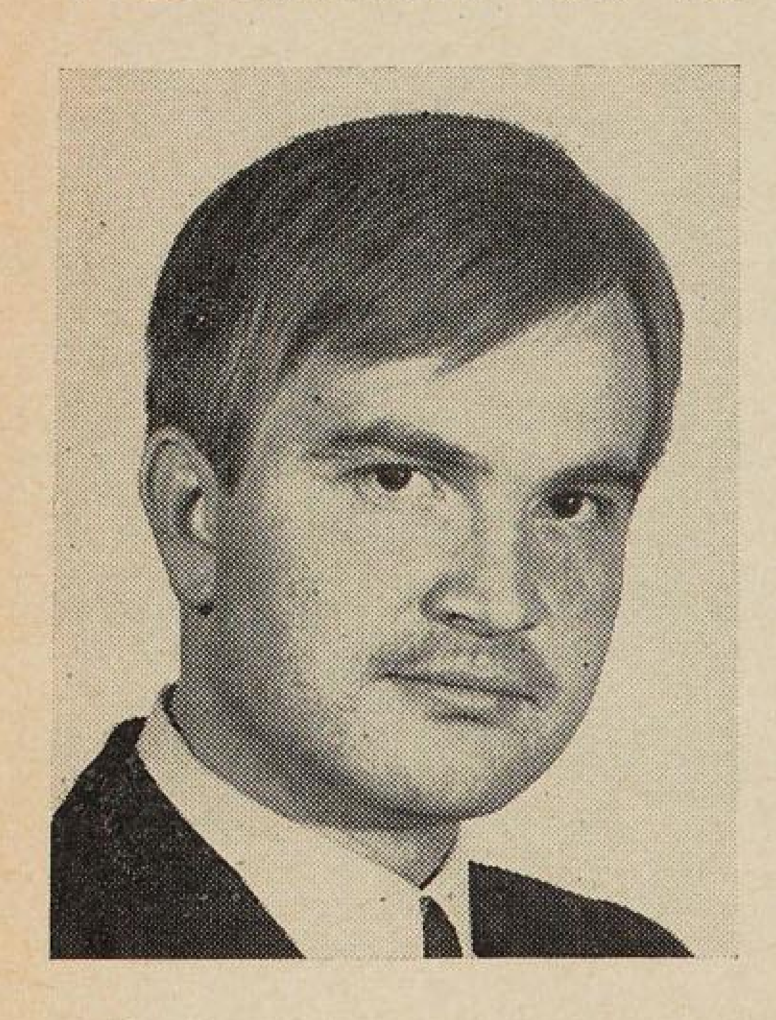
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

13e CIRCONSCRIPTION DES HAUTS-DE-SEINE - Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Montrouge

FEDERATION de la GAUCHE DEMOCRATE et SOCIALISTE



Electrices, Electeurs,

Le pays avec 11 millions de travailleurs en grève, vient de dresser **le constat de faillite du gaullisme.**

Les Etudiants, les Enseignants, les premiers ont compris que **les structures mêmes de notre société doivent être réformées.**

Les ouvriers, les employés, les cadres, solidaires du vaste mouvement de libération qui anime l'université, luttent pour obtenir en réalité au travers de revendications économiques légitimes, leur droit à la dignité, à la gestion, à la liberté.

Par son impuissance et ses contradictions, ses provocations et ses menaces, le pouvoir aurait sans le sang-froid de la population acculé le pays à la guerre civile.

LE GAULLISME NE PEUT REGLER UNE CRISE QU'IL A LUI-MEME ENGENDREE

Pour résoudre la crise, pour le progrès économique et social vous devez choisir **la démocratie socialiste** qui fera de vous des **hommes responsables** donc libres.

Vous devez voter pour l'équipe présentée par la F.G.D.S.

Claude DUVAL — candidat. (25 ans, cadre administratif, Président du Comité d'Antony de la F.G.D.S.).

Michel GERBAUD — suppléant. (30 ans. Médecin, membre de la F.G.D.S. de Bourg-la-Reine).

Jeunes, dynamiques :

— Ils refusent d'être des notables qui n'agissent qu'en fonction de leur carrière politique.
— Ils refusent les hommes providentiels d'où qu'ils viennent.
— Ils ont choisi la F.G.D.S. pour ses idées, son programme.

Vous devez choisir le programme de législature de la F.G.D.S.

La F.G.D.S. affirme sa volonté de consolider les avantages arrachés par les travailleurs et d'avancer vers la démocratie socialiste en poursuivant trois objectifs essentiels pour un programme de législature possible et immédiatement réalisable.

I - UN PLAN DEMOCRATIQUE

• LE PLAN.

Pour assurer l'expansion et mettre l'économie au service de l'homme, la F.G.D.S. proclame la nécessité d'élaborer démocratiquement un **Plan de développement économique et social :** avec en particulier les représentants des syndicats et les collectivités locales.

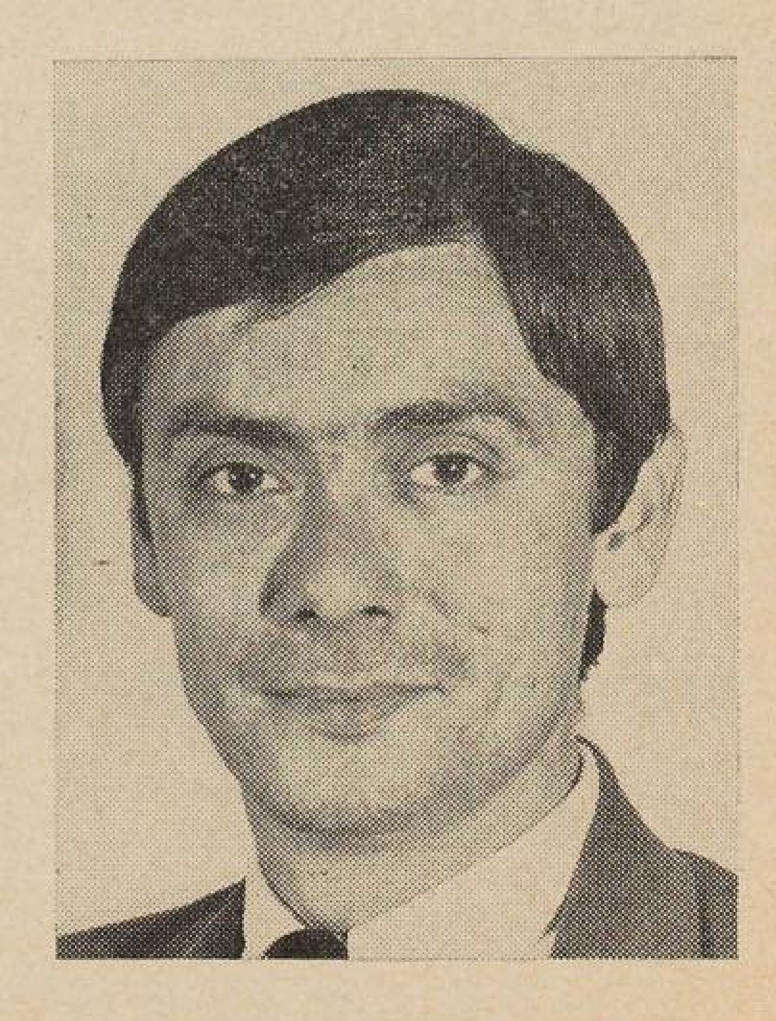
• LA POLITIQUE INDUSTRIELLE.

La F.G.D.S. entend donner progressivement à la collectivité les éléments essentiels du pouvoir de décision économique, notamment par :

— **la création d'une Banque Nationale d'Investissement ;**
— l'extension des nationalisations (banques, assurances, armement, aéronautique, espace) ;
— le contrôle de certains secteurs (sidérurgie, produits pharmaceutiques, atome informatique) ;
— l'instauration d'une législation anti-trust.

• LA POLITIQUE AGRICOLE.

La politique agricole exige que soit assurée une juste rémunération du travail paysan par une politique appropriée des prix et commande que soient différenciés les moyens mis en œuvre selon les situations, les types d'agriculture et les régions.



- **LE PROGRES SOCIAL.**

Le progrès social sera poursuivi par l'amélioration des conditions de vie et en particulier par la garantie et l'élévation du pouvoir d'achat dont la révision périodique sera organisée :
— la fixation immédiate à 600 Frs du salaire minimum pour 40 H,
— le relèvement du pouvoir d'achat des personnes âgées et des invalides,
— le développement garanti des prestations familiales,
— l'abrogation des ordonnances sur la sécurité sociale,
— le retour dans les meilleurs délais aux 40 H sans diminution de salaire,
— l'abaissement progressif de 65 à 60 ans de l'âge de la retraite,
— l'augmentation et l'extension des indemnités à tous les chômeurs, y compris les jeunes à la recherche de leur premier emploi.
— la réintégration définitive des rapatriés dans la vie sociale.

La F.G.D.S. s'engage à favoriser l'expansion par le soutien de la consommation et à assurer le plein emploi par l'accroissement des investissements productifs.

- **L'EMANCIPATION DE LA FEMME.**

L'émancipation de la femme se fera par l'élimination réelle des inégalités, conséquences d'une législation contraignante et restrictive, en particulier en ce qui concerne sa condition dans le travail, dans le mariage et dans la maternité.

- **CONSTRUCTION ET LOGEMENT.**

La F.G.D.S. consacrant le droit au **logement** comme un des droits fondamentaux des citoyens - prendra l'initiative d'un vaste plan d'action qui conduira à une production annuelle de 600.000 logements dont 350.000 logements sociaux en luttant contre la spéculation foncière notamment par la maitrise des sols et l'impôt foncier.

- **LA POLITIQUE FISCALE.**

Il importe de rendre la fiscalité juste et sincère, notamment par l'abrogation des privilèges fiscaux injustifiés par l'exonération des revenus inférieurs à 6.000 Frs.

II. - DES HOMMES RESPONSABLES.

La F.G.D.S. refuse la société technocratique et offensive, elle entend satisfaire la volonté généralisée de participer aux responsabilités collectives sur trois plans :

- Dans les communes, les départements et régions :

La démocratie exige la mise en place d'institutions vivantes aux échelons local, départemental et régional, notamment par la création de conseils économiques régionaux en particulier de responsables syndicaux.

- Dans l'entreprise :

La F.G.D.S. propose dans l'immédiat :
— La formation des salariés aux tâches de gestion à tous les échelons, notamment par le paiement des congés éducation.
— La reconnaissance légale de la section syndicale d'entreprise.

- Sur le plan culturel :

La démocratie à l'**école** et à **l'université** applique son ouverture à toutes les catégories sociales, des méthodes pédagogiques meilleures, un nouveau mode de gestion et l'organisation de l'éducation permanente et le respect du principe de la laïcité.

La gestion interne des institutions éducatives - université et école - doit être assurée en commun d'une part, par les enseignants et d'autre part, par les étudiants ou les parents d'élèves.

La démocratisation de l'enseignement sera notamment assurée par l'augmentation des bourses et la création d'une allocation d'étude sur critère universitaire.

Mais cette politique est indissociable d'une **politique de la jeunesse** qui laisse assumer par les jeunes et leurs mouvements des responsabilités réelles. Ces responsabilités s'exerceront par l'abaissement de la majorité civile et civique à 18 ans.

Le droit à une information objective.

La fédération proclame **le droit à la culture.**

III - UNE POLITIQUE INTERNATIONALE DE PAIX, DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION.

La F.G.D.S. condamne dans le monde actuel la thèse d'une politique internationale fondée sur l'idée d'une illusoire indépendance nationale.

La coopération internationale et la coexistence pacifique sont les principes de base de sa politique internationale.

Pour cela la F.G.D.S. préconise le désarmement et en particulier la destruction des armes nucléaires.
— L'arrêt immédiat et inconditionnel des bombardements au Nord-Vietnam.
— La coopération avec le Tiers-monde dans un cadre unilatéral.
— L'accélération de la **construction européenne,** et le développement de la coopération économique avec les pays de l'Est.

Dès le premier tour vous direz non - au gaullisme et à son instrument Monsieur MAINGUY
- à la droite réactionnaire soi-disant centriste
- à la diversion et à l'irresponsabilité

VOTEZ POUR Claude DUVAL
et Michel GERBAUD

Candidats de la F.G.D.S.

VU LE CANDIDAT.

Dépôt Légal nº 667, 2e trim. 1968 - Omnès & Cie, Paris-9e